

Conseils pour la rédaction du mémoire bibliographique RB25

**Master 1 Recherche Biomédicale
(Année universitaire 2013/2014)**

Plan - type d'un mémoire bibliographique

- page 0 = première page de couverture avec le titre du mémoire
- page 1 = elle reprend le titre du mémoire
- page 2 = sommaire
- page 3 = introduction
- page 4 à page n = texte du mémoire
- page n+ = iconographie [à remarquer que l'iconographie peut également être intégrée progressivement dans les pages du texte]
- page n+ = conclusion
- page n+ = notes [à remarquer que les notes peuvent également être intégrées progressivement en bas des pages du texte]
- page n+ = bibliographie
- page n+ = table des matières
- quatrième (page) de couverture : elle reprend le titre du mémoire auquel s'ajoutent résumé, mots-clés, nom du Maître de mémoire, Nom et adresse de l'Auteur. [*Exemple de 4ème de couverture conforme à la présentation attendue*]

1 - réalisation du mémoire bibliographique

2 - soutenance du mémoire bibliographique

3 - publication en ligne du mémoire bibliographique

1 - Réalisation du mémoire bibliographique

1.1 - Généralités

Pour la plupart des étudiants ce **mémoire bibliographique** représente leur premier travail de recherches et son importance est telle qu'elle mérite l'ensemble des lignes qui suivent qui ont pour but de proposer une marche à suivre pour en faciliter la réalisation . Le sujet du mémoire [thématique SP1 ou SP2] est choisi par l'étudiant en accord avec un (plus

rarement deux) enseignant de l'UE qui suivra son travail tout au long de l'année. Le laboratoire conseille vivement les étudiants intéressés par la préparation d'un mémoire de compiler : *Titres et thèmes des mémoires bibliographiques (2000/2013)*. **Il est important de rappeler que la préparation et la soutenance d'un mémoire RB 25 ou RB26 n'est en rien obligatoire pour valider l'année universitaire MAIS qu'elles offrent l'intérêt, non négligeable, d'apporter 6 crédits ECTS "M1" (pour les étudiants ayant obtenu - au moins - la moyenne lors de la soutenance) en plus des 9 crédits (au maximum) accompagnant la validation de l'année pour les étudiants ayant obtenu -au moins- la moyenne à chacune des 4 épreuves SP1+SP2**

1.2 - Réalisation des différentes étapes

1.2.1 - Première page de couverture

Elle est importante car elle représente, comme pour tout ouvrage, le premier contact du lecteur avec le travail proposé! La 1ère page de couverture porte le titre, qui est rappelé sur la quatrième (page) de couverture mais cette dernière indique en plus le résumé du mémoire et les mots-clés. Pour uniformiser la présentation de la couverture (classiquement de couleur blanche) de l'ensemble des mémoires, tenir impérativement compte des deux illustrations.

<p>Université Claude Bernard-Lyon 1</p> <p>Master 1 Recherche Biomédicale</p> <p>Unité d'Enseignement Anthropologie, Ethnologie et Sociologie de la Santé</p> <p>Année universitaire.:</p> <p>Mémoire bibliographique présenté par :</p> <p>Soutenu le :</p> <p>TITRE</p> <p>Sous la responsabilité de :</p> <p><i>Laboratoire d'Anthropologie Anatomique et de Paléopathologie, site web :</i> http://anthropologie-et-paleopathologie.univ-lyon1.fr/Index.htm</p>
--

1.2.2 - Sommaire et table des matières.

Le **sommaire** (ou encore **plan**) est disposé en **début du mémoire**, son rôle est d'indiquer au lecteur les **grandes subdivisions du travail**, avec leur **pagination** : il est la **version simplifiée** de la **table des matières**, qui à l'opposé, se situe à la **fin du mémoire** et donne la **totalité des subdivisions** (chapitre, sous-chapitre, §, sous-§, etc.) avec leur **pagination**.

Par ailleurs, il faut noter que **chaque subdivision** est précédée par un **chiffre**, qui la positionne dans l'organigramme hiérarchique de la table des matières et du sommaire : selon le modèle 1, 1.1, 1.1.1 / 1.2, 1.2.1, etc. Il est important de savoir que **seuls les chiffres sont utilisés** : il faut donc **bannir les lettres et, tout panachage chiffres/lettres!** Nous donnons ci-après deux exemples simplifiés de **sommaire** et de **table des matières** :

Exemple de sommaire*	
1 La médecine chinoise	p.2
1.1 Les bases théoriques de la médecine classique	p.2
1.2 Acupuncture	p.8
1.3 Pharmacopée. Matière médicale	p.15
1.4 Exercices corporels et respiratoires	p.20
Exemple de table des matières	
1 La médecine chinoise	p.2
1.1 Les bases théoriques de la médecine classique	p.2
<i>1.1.1 Pulsologie ou sphygmologie</i>	<i>p.2</i>
<i>1.1.2 Sémiologie</i>	<i>p.4</i>
<i>1.1.3 Anatomie</i>	<i>p.6</i>
1.2 Acupuncture	p.8
<i>1.2.1 Les voies de l'énergie</i>	<i>p.8</i>
<i>1.2.2 Les points</i>	<i>p.10</i>
<i>1.2.3 La technique</i>	<i>p.12</i>
1.3 Pharmacopée. Matière médicale	p.15
<i>1.3.1 La pharmacopée</i>	<i>p.15</i>
<i>1.3.2 La matière médicale</i>	<i>p.17</i>
1.4 Exercices corporels et respiratoires	p.20
<p>* Adapté du Mémoire bibliographique de Magali Tournaire (dirigée par M.Bollon-Mourier) intitulé "Approche de la médecine traditionnelle chinoise" et soutenu en septembre 2001</p>	

1.2.3 - Introduction

Elle vient immédiatement après le sommaire : son rôle est important, en présentant la **problématique (soit l'objectif envisagé) du sujet choisi pour le mémoire** et en justifiant la **motivation ayant présidé à ce choix**.

Dans la rédaction de l'introduction il est important de comprendre la différence existant avec la **conclusion** ou le **résumé**.

1.2.4 - Texte

1.2.4.1 - Elaboration

Elaboration du texte est forcément longue et suppose de **fréquents échanges entre l'étudiant et le maître de mémoires**. Il est fortement recommandé :

- que le **candidat fasse l'effort de faire corriger régulièrement son texte** (par exemple, 5 à 10 pages à la fois, en courrier attaché : le web est à favoriser pour sa praticité)
- de ne pas attendre le moment de la soutenance!

1.2.4.2 - Rédaction

La rédaction du texte est fondamentale : le contenu doit en être précis, en rapport avec le sujet traité, par ailleurs, l'expression française attendue doit être correcte en évitant tout style parlé : en particulier, il faut éviter le "je", toujours considéré dans un texte scientifique comme *pédant* et le remplacer par "nous". Etant donné que le mémoire est **bibliographique**, il est également fondamental de savoir intégrer dans le texte les **références bibliographiques**. Par ailleurs, beaucoup de sujet se prête à l'utilisation d'une **iconographie** qu'il faut savoir également intégrer dans le texte.

1.2.4.3 - Nombre de pages

Un nombre précis de pages n'est pas imposé mais il est évident qu'un travail constitué d'une vingtaine de pages seulement montre, à l'évidence, le manque de sérieux du candidat (et le peu de contact avec le maître de mémoire!). Il est donc fortement recommandé de présenter une étude aussi exhaustive que possible du sujet bibliographique retenu, ce qui suppose une recherche de longue haleine et un texte proposé souvent pour correction au responsable du mémoire!

1.2.4.4 - Typographie

Dans le but d'harmoniser la présentation des pages pour l'ensemble des mémoires, voici les règles à respecter :

- marges de 2,5

- texte justifié à droite
- police de 12 (une police de 14 peut être utilisée pour les titres)
- interligne simple

1.2.5 - Iconographie.

Ce terme désigne l'ensemble des **illustrations** (dessins, photographies, tableaux, graphes) rencontré dans un travail de recherche scientifique.

L'iconographie est importante, non seulement pour le mémoire lui-même mais également en vue de la **soutenance**.

Le choix des illustrations est loin d'être secondaire : l'image (quelle qu'elle soit) est le support de compréhension et d'intégration des données fournies par le texte, elle se doit donc d'être le plus possible en osmose avec ce qui est dit.

De manière classique une illustration est appelée **figure**. La répartition de chaque figure dans le déroulement du texte est indiquée par un numéro entre parenthèses (cf.fig.X), comme le montre l'exemple suivant extrait de : l'article : "*L'identification faciale du vivant* " publié en 2012 dans les Cahiers Lyonnais d'AnthropoBiométrie. A noter que si l'illustration, pour des raisons techniques, ne peut pas figurer sur la même page on le précisera : (cf.fig.X, page suivante ou page N° tant).

(extrait de l'article : "*L'identification faciale du vivant* ")

.../...

3 - Le réseau de vidéosurveillance qui enregistre l'identité dématérialisée de l'individu et son acte (vol à main armée), est l'un des éléments centraux du dispositif global d'identification. Autre élément central est la procédure d'identification de l'expert basée sur sa double analyse anthropomorphique et anthropométrique. L'expert suit une démarche minutieuse et difficile en raison des éléments matériels (photo du délit/crime et des suspects) souvent de mauvaise qualité avec des variabilités [conditions d'éclairage, angle de vue, sans oublier les tentatives de dissimulation des traits du visage (capuche, chapeau, bonnet de marin, perruque, foulard, lunettes, faux nez, fausse barbe, etc...) effectuées par le contrevenant qui se sait filmer par la caméra : les photographies suivantes proposent deux exemples de tentative de dissimulation des traits du visage (cf. fig. 1 et 2) :

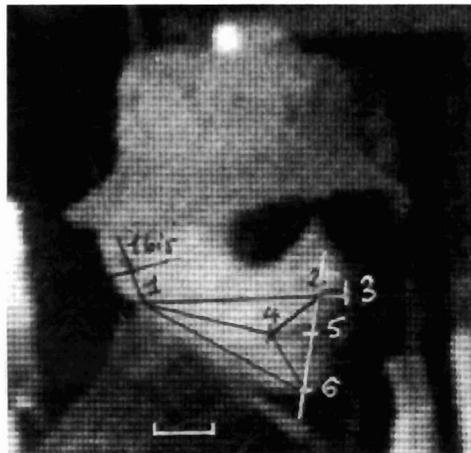


Figure 1



Figure 2

Deux exemples de tentative de leurrage : bob et lunettes (fig.1), bonnet de marin (fig.2)

1.2.6 - Conclusion

Elle représente le point final du travail en indiquant de manière précise si l'**objectif envisagé dans l'introduction du mémoire a été atteint et de quelle manière**. Il est bon de noter que la conclusion n'est pas le **résumé**, avec lequel les débutants la confondent souvent!

1.2.7- Notes

Les notes ont pour intérêt d'apporter un complément d'information au texte, tout en évitant de l'alourdir. Elles sont indiquées par un **numéro positionné en exposant et sont regroupées à la fin du mémoire avant la bibliographie**. A remarquer que les littéraires préfèrent intégrer les notes au fur et à mesure, en bas de page. Nous prendrons, de nouveau, pour exemple l'article : "*L'identification faciale du vivant*".

1 - Introduction

.../...

En d'autres termes le cerveau humain (via l'œil et les aires psychovisuelles cérébrales) ou la caméra vidéo (via la base de données mémorisées dans l'ordinateur) ne pourront reconnaître que ce qu'ils connaissent déjà ! Le problème se pose donc lorsqu'il s'agit de la reconnaissance d'individus dont le visage ne correspond à aucune information déjà intégrée : c'est le cas de l'expert en anthropologie d'identification, dont la mission est d'identifier l'auteur d'un vol à main armée [VMA]¹.

2 - Les techniques actuelles d'identification du visage

.../...

2.1 - L'examen comparatif de photographies du visage

.../...

Il est important de noter que parfois, l'utilisation d'un recalage non rigide (= *morphing*), permet de déformer l'image du prévenu pour la faire "coller" avec celle de l'auteur du VMA : ce qui entraîne le risque, non négligeable, de créer de fausses acceptations d'identification ²!

.../...

Notes

1 - Il en est de même lors de l'identification faciale d'un squelette ou d'un portrait peint.

2- Nous avons personnellement été confronté à ce cas lors d'une contre - expertise de VMA. Dans un premier temps le prévenu avait été reconnu responsable suite aux conclusions d'un expert photographe.

(Extrait de l'article : " *L'identification faciale du vivant* ")

1.2.8 - Bibliographie

1.2.8.1 - Ouvrages et articles

Dans le cadre du mémoire bibliographique (et dans la perspective de la future thèse) il est indispensable de savoir présenter correctement les références bibliographiques, selon les règles en vigueur dans les publications internationales. Il est juste de remarquer que des revues de grande notoriété, telles *Nature* ou *Science*, ont leur propres règles et c'est donc aux auteurs de s'y plier! Cependant que ce soit un article ou un ouvrage scientifique, les règles sont les mêmes : nous prendrons, une fois encore, pour exemple l'article : " *L'identification faciale du vivant* ".

Dans le texte :

La référence est simplement indiquée par un numéro entre [] correspondant à son emplacement alphabétique dans la bibliographie. Exemple : "Classiquement un système biométrique automatique comporte une unité d'acquisition des données (caméra, dans le cas du visage), un extracteur de celles jugées comme caractéristiques,

un comparateur [les données sont comparées à celles mémorisées], une unité de décision dont le rôle est fondamental : elle doit, en effet, décider d'accepter ou pas, la personne sujet de l'analyse biométrique [20]." Dans ce cas précis le [20] renvoie à la référence :

[20] Pesce Delfino V, Colonna M, Potente E, Vacca E & Introna F Jr (1986). Computer aided skull-face superimposition. *Am J Forensic Med Pathol*, VII,201.

ATTENTION !!! la numérotation des références dans le texte ne peut se faire que si l'on est certain de ne pas en avoir oubliées !!!

Dans un premier temps il faut donc revenir à l'usage classique (mais obsolète désormais dans les travaux scientifiques) d'indiquer le nom de l'auteur et la date de publication.

Exemple : "Classiquement un système biométrique automatique comporte une unité d'acquisition des données (caméra, dans le cas du visage), un extracteur de celles jugées comme caractéristiques, un comparateur [les données sont comparées à celles mémorisées], une unité de décision dont le rôle est fondamental : elle doit, en effet, décider d'accepter ou pas, la personne sujet de l'analyse biométrique (Pesce Delfino et alii, 1986)."

Ce n'est que lorsque toutes les références bibliographiques auront été fixées et numérotées selon l'ordre alphabétique que le nom de l'auteur dans le texte pourra être supprimé. **En résumé nous proposons aux étudiants la progression suivante répartie en 3 étapes :**

1. Etape initiale : " .../... la personne sujet de l'analyse biométrique (Pesce Delfino et alii, 1986)."
2. Etape intermédiaire : " .../... la personne sujet de l'analyse biométrique (Pesce Delfino et alii, 1986) [20]."
3. Etape finale : " .../... la personne sujet de l'analyse biométrique [20]."

Dans la bibliographie : les références bibliographiques (il n'y a pas lieu de séparer les ouvrages des articles dans un ouvrage ou dans une revue) sont donnée dans l'ordre alphabétique [à remarquer que les nom d'auteurs sont **TOUJOURS INSCRITS EN MINUSCULES (SAUF LA PREMIERE LETTRE)!**] selon les modalités suivantes :

Pour un ouvrage : le titre est mis en italique. On indique le nom de l'Editeur, le nombre complet de pages, ou les pages concernées (entre [?]) le numéro de la référence bibliographique) :

[?] Adam (P.) & Herzlich (C.), 1994. *Sociologie de la maladie et de la médecine* . Nathan Université, 127 pages.

Pour un article dans une revue : c'est le titre de la revue qui est mis en italique, en précisant les pages concernées :

[?] Koelmeyer TD, 1982 . Videocamera superimposition and facial reconstruction as an aid to identification. *Am J Forensic Med Pathol*, 3,45.

[?] Le Breton D & Grosbois Ph, 1993 . Le visage, symbole de notre identité. *Le journal des Psychologues*, n° 105 :14-18

Pour un article dans un ouvrage : c'est le titre de l'ouvrage qui est mis en italique, en précisant les pages concernées :

[?] Iscan MY . Introduction of techniques for photographic comparison : potential and problems. in Iscan MY and Helmer RP, 1993. *Forensic Analysis of the Skull. Craniofacial Analysis, Reconstruction, and Identification* .Wiley-Liss,pp.57-70

2.2 - L' identification automatique

...Classiquement un système biométrique automatique comporte une unité d'acquisition des données (caméra, dans le cas du visage), un extracteur de celles jugées comme caractéristiques, un comparateur [les données sont comparées à celles mémorisées], une unité de décision dont le rôle est fondamental : elle doit, en effet, décider d'accepter ou pas, la personne sujet de l'analyse biométrique [20]. Il est évident que dans l'identification des auteurs de VMA, il n'existe pas de banque de données et le système devra s'adapter au coup par coup, en comparant les données acquises du criminel avec celles provenant du (ou des) prévenu(s) : ce verrou technologique justifie une plus grande difficulté pour automatiser le système. De nombreux auteurs travaillant dans le domaine de l'identification automatique notent l'obligation de prendre en compte, non seulement, la position, la forme du visage par rapport au capteur, le port éventuel de lunettes ou d'une moustache mais également l'éclairage ambiant [13-23]. Par rapport aux trois plans de l'espace, la tête (et par conséquent le visage) représente en effet une forme complexe très difficile à définir en termes géométriques. Différentes tentatives ont essayé de contourner ce verrou anatomique depuis les années 70.

Les méthodes de reconnaissance automatique de la face peuvent être classées en

trois groupes [22-23] :

- celles prenant en compte certains détails du visage (yeux, nez, bouche) dont l'emplacement et la géométrie sont utilisés pour la reconnaissance. Ces méthodes requièrent des images de haute résolution [22]
- celles *holistiques* prenant en compte la surface totale du visage : un bon résultat dépendant d'une position adéquate de la tête et de conditions normalisées pour l'éclairage,
- celles dites « combinées » car regroupant plusieurs approches [3-22].

Trois techniques méritent, en fonction de leur originalité, d'être détaillées :

- Des chercheurs japonais proposent une méthode d'identification basée sur une carte des lignes d'isodensité obtenue à partir des images faciales : la similarité entre deux visages est établie par la comparaison des lignes d'isodensité prises deux à deux. Les résultats obtenus sont prometteurs : 92,5% de discrimination correcte pour un panel de 50 personnes [12]
- Des chercheurs espagnols utilisent une approche mathématique intéressante (que l'on retrouve d'ailleurs dans le domaine de l'anthropologie anatomique, en particulier dans la diagnose sexuelle du squelette) il s'agit de faire appel à une approche bayésienne proposant un cadre logique à l'analyse probabilistique des méthodes biométriques utilisées dans le domaine des sciences forensiques. Dans le cadre de l'identification faciale la méthodologie utilisée consiste à ne prendre en compte que la surface elliptique inscrivant les points remarquables du visage : iris, nez, bouche [9]
- Les chercheurs français (Telecom, Lille ; LIRIS-EC Lyon ; EURECOM, Sophia Antipolis ; THALES, Palaiseau) travaillent depuis de nombreuses années dans ce domaine. Lors du RFIA (Reconnaissance des Formes et Intelligence Artificielle) qui s'est tenu à Lyon du 24 au 27 janvier 2012, ils ont apporté une contribution fondamentale en démontrant l'importance d'une biométrie faciale 3D qui soit "robuste" aux déformations en associant plusieurs autres méthodologies (experts, matcheurs) à celle classique (qui est donc l'expert de référence) : l'algorithme de recalage rigide ICP. En prenant en compte en plus : les courbes radiales élastiques, une version étendue multi-échelle de l'opérateur LBP, l'algorithme de recalage non-rigide, le taux d'identification peut dépasser 99%! [3] .../...

Bibliographie : .../...

[3] Ben Amor B., Drira H., Daoudi M., Ardabilian M., Ben Soltana W., Lemaire P., Chen L., Erdogmus N., Dugelay JL. & Colineau, 2012. Fusion d'Experts pour une Biométrie Faciale 3D Robuste aux Déformations. *Reconnaissance des Formes et*

Intelligence Artificielle (RFIA), Lyon 24/27 janvier 2012

.../...

[9] Gonzales-Rodriguez J, Fierrez-Aguilar J, Ramos-Castro D & Ortega-Aguilar J, 2005. Bayesian Analysis of Fingerprint, Face and Signature Evidences with Automatic Biometric Systems, *Forensic Sc. Int.* 155, 126-140.../...

[12] Hirano T, Ikeda M & Nakamura O, 2003. Facial Identification System Based on a High-Speed Matching Algorithm for Isodensity Lines, *Electrical Engineering in Japan*, 143, 4, 31-41.

[13] Hirayama T, Iwai Y & Yachida M, 2007. integration of facial position estimation and person identification for face authentication, *Systems and Computers in Japan*, 38, 5, 276-290.

.../...

[20] Pesce Delfino V, Colonna M, Potente E, Vacca E & Introna F Jr (1986). Computer aided skull-face superimposition. *Am J Forensic Med Pathol*, VII,201.

.../...

[22] Schouten B & Jacobs B, 2009. Biometrics and Their Use in e-passports, *Image and Vision Computing*, 27, 305-312.

[23] Sumi Y & Ohta Y, 1996. Human Face Analysis Based on Distributed Two-Dimensional Appearance Models, *Systems and Computers in Japan*, 27, 7, 97-108.

.../...

(Extrait de l'article : " *L'identification faciale du vivant* ")

1.2.8.2 - Références internet

Elles peuvent être intégrées aux références bibliographiques dans l'ordre alphabétique ou bien regroupées après ces dernières : elles sont généralement formulées selon l'exemple suivant :

Biometrics and Identity Fraud, *Biometric Technology Today* (February 2008) 7-11.
[<http://www.biometricgroup.com/>]

1.2.9 - 4ème de couverture

La 4ème (page) de couverture [tout comme la première] porte le titre, mais en plus le

résumé du mémoire et les mots-clés .

TITRE DU MEMOIRE
Date de Soutenance :
Résumé :
Mots-Clés :
Abstract :
Key-words :
Nom du Maître de mémoire :
Nom et adresse de l'Auteur :

1.2.9.1 - Résumé [Abstract]

Il est situé sur la quatrième de couverture. Il est important de noter que ce n'est pas la conclusion mais une **synthèse de l'ensemble du contenu du mémoire**, mettant en exergue les connaissances (voire les résultats) apportées par la recherche effectuée au cours de l'élaboration du mémoire. La totalité du résumé représente une dizaine de lignes. **Il est rédigé en français et en anglais.**

1.2.9.2 - Mots-clés [Key-words]

Ils sont situés sur la quatrième de couverture, immédiatement après le résumé (et l'abstract).

Attention à l'orthographe : **clé** et non **clef** ! Leur nombre tourne généralement autour d'une demi-douzaine maximum, chacun représente un élément fondamental du travail effectué : ils doivent être choisis avec soin en fonction de leur pertinence par rapport au sujet, dont le résumé, par ailleurs a rappelé les grandes lignes. **Ils sont rédigés en français et en anglais.**

1.2.9.3 - Exemple de 4ème de couverture conforme à la présentation attendue (cf. page suivante).

LES FRACTURES DE LA VOÛTE DU CRÂNE PROVOQUEES PAR LES ARMES CONTONDANTES

Date de soutenance : jeudi 20 septembre 2012

Résumé :

Les armes contondantes sont encore utilisées dans plus de 20% des cas d'homicides, ou tentatives d'homicides. Leur utilisation s'explique par leur grande diversité et la facilité à les trouver. Ce mémoire décrit ces armes et leurs effets. Après avoir défini ces instruments et leur diversité, nous nous intéressons aux blessures qu'ils offrent à voir. Ensuite, nous insistons sur les fractures observées au niveau de la voûte du crâne, en les différenciant de celles produites par d'autres armes. Enfin, nous présentons les différents moyens d'exploration disponibles, aussi bien classiques qu'issus de l'évolution des technologies.

Mots-clés : instrument contondant / fracture / voûte du crâne / autopsie

Abstract :

Blunt weapons are still used in more than 20% cases of homicides or attempted homicides. Their use is explained by their big variety and the ease to find them. This report deals with these weapons and their effects. After defining these instruments and their diversity, we are interested in injuries which they offer to see. Then, we insist on fractures observed at the level of the skull vault, by differentiating them to those produced by other weapons. Finally, we present the different ways of exploration available, both conventional and those from technological developments.

Key-words: blunt instrument / fracture / cranial vault / autopsy

Nom du Maître de mémoire : Docteur Claire DESBOIS

Auteur : Daphné CONESA 10 rue chantoiseau 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon

3 - Publication en ligne du mémoire bibliographique

Depuis 2005 le laboratoire procède à la mise en ligne des meilleurs mémoires du CSBM d'Anthropologie, puis à partir de 2007 [avec la disparition de la maîtrise de biologie humaine et l'intégration de l'enseignement *Anthropologie, Ethnologie et Sociologie de la Santé* en tant que UE RB2 du Master 1 Recherche Biomédicale] de ceux du "stage RB25 d'initiation à la recherche".

Cette publication en ligne [version pdf], sur le site web du laboratoire, ne concerne que les mémoires BIBLIOGRAPHIQUES [thématique SP1 ou SP2] dont la note de soutenance est au moins égale à 15/20. L'étudiant [seulement s'il le désire] fournit la version finale post-soutenance tenant compte des remarques faites par les membres du jury et des corrections demandées.

Rappelons que pour les illustrations :

- celles provenant d'internet (et si elles sont en accès libre) peuvent être utilisées sans problème,
- celles issues de publications (ouvrage, revue, journal) demandent une autorisation préalable de l'éditeur. Dans l'éventualité où l'autorisation ne serait pas accordée ou lente à obtenir, le laboratoire conseille vivement aux étudiants désirant être publiés sur le site :
 - de supprimer les illustrations concernées pour la version en ligne, en conservant cependant leur le titre suivi de ©
 - ou de les remplacer par un croquis personnel précisant bien "*d'après la photographie..., la figure..., le tableau... (nom de l'auteur, date, page)*"

L'étudiant concerné fait parvenir APRES VERIFICATION PAR SON MAITRE DE MEMOIRE la version numérisée intégrale (PDF) de son mémoire au responsable du site web du laboratoire : perrot.L2APLYON1@live.fr / outlook-perrot.l2aplyon1@live.fr. A noter que CE DERNIER PROCEDE A UNE ULTIME VERIFICATION DU MEMOIRE avant la mise en ligne sur le site du laboratoire.